

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2610 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AZMI EL MOSTAFA

Date de naissance :

23-12-1957

Adresse :

L.T EL WAFA H. N° 112 DEROUA

Tél. : 0663072895 Total des frais engagés : 750,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ELALI FAGROUCH
CARDIOLOGUE
Imm. 43, Rue Badr Al Kobra Appt. 2
V.N Meknès - Tél. 05 35 40 00 45

Date de consultation :

25/01/2023

Nom et prénom du malade :

AZMI EL MOSTAFA

Age : 23.12.57

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MEKNÈS

Le : 26/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 JAN 2023	C.S + ECR	G		Docteur ELALI CARDIOLOGUE Im. 43, Rue Hassan II Meknès - Tél. 0533 00 45

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE RIAD ASSNIA MEKNÈS SARL-AU Dr. Abdellah SALLAOUI 322 Bd. Al Massira - Hay Riad Meknès Tel. 0535 548 137	25/07/23	750,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a hexagonal crystal lattice with Miller indices labeled for several planes. The vertical axis is labeled H, the horizontal axis to the left is D, and the horizontal axis to the right is G. The Miller indices for the planes shown are:

- Top plane: (1, 0, 0)
- Bottom plane: (1, 0, 0)
- Vertical plane: (0, 0, 1)
- Horizontal plane: (0, 0, 1)
- Diagonal plane: (1, 1, 0)
- Opposite diagonal plane: (-1, -1, 0)
- Vertical plane at the top edge: (0, 1, 0)
- Vertical plane at the bottom edge: (0, -1, 0)
- Horizontal plane at the top edge: (1, 0, 1)
- Horizontal plane at the bottom edge: (-1, 0, 1)
- Diagonal plane at the top edge: (1, 1, 1)
- Diagonal plane at the bottom edge: (-1, -1, 1)
- Opposite diagonal plane at the top edge: (-1, 1, 1)
- Opposite diagonal plane at the bottom edge: (1, -1, 1)

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. El Ali Fagrouch

CABINET DE CARDIOLOGIE
ET D'EXPLORATION CARDIO VASCULAIRE
CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté
de Médecine de Paris (France)

الدكتور العالى فخروس

اختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

خريج كلية الطب
باريس - فرنسا

Meknès, le : 25-01-23 مكناس، في :

Up Azaïi cl Moustafa

$$50,70 \times 4 = 202,80$$

Cardiologiste

(15)

$$35,70 \times 4 = 142,80$$

- *Kidney* 10

116,80

- *Lipofyll* 16

(15)

$$50,80 \times 3 = 152,40$$

$$38,80 \times 3 = 114,40$$

TDRNA 10

Glycan 80

1 · 1

750,80



INPE:
32051251

KARDEGIC 160MG SACHETS B30	0
PER.:06.2024	LOT : 22E011
P.P.V : 35DH70	6 118001 081189
KARDEGIC 160MG SACHETS B30	0
PER.:06.2024	LOT : 22E011
P.P.V : 35DH70	6 118001 081189
KARDEGIC 160MG SACHETS B30	0
PER.:06.2024	LOT : 22E011
P.P.V : 35DH70	6 118001 081189
KARDEGIC 160MG SACHETS B30	0
PER.:06.2024	LOT : 22E011
P.P.V : 35DH70	6 118001 081189

Docteur EL ALI FAGROUCH
CARDIOLOGUE
Imm.43, Rue Badre Al Kobra App.2
(V.N) - Meknès
Tél. : 0535 40 00 45

عمارة 43 زنقة بدر الكبri شقة رقم 2 - المدينة الجديدة مكناس (المنطقة المسجلة تحت 10 الولادة)
Imm. 43, Rue Badre Al Kobra App. 2 - (V.N) - Meknès (à côté du Service d'enregistrement derrière la Wilaya)
Tél /Fax : 05 35 40 00 45 - 06 59 32 92 54

enrobés doses à 850 mg

PPV : 50,70 DHS 09/25

l'unité utile

PPV : 57,80 DH
PER : 10/24
LOT : 1108

comprimés enrobés doses à 850 mg

PPV : 57,80 DH
PER : 10/24
LOT : 1108

PPV : 116,80 DH
Zentara Aïn Sébaâ, Casablanca, Maroc
mapher O
LUPANTHRY® 160 mg CP EFL B30

PPV : 57,80 DH
PER : 10/24
LOT : 1108

PPV

LOT

PER

38/VA



608070A

PPV : 57,80 DH
PER : 10/24
LOT : 1108

PPV: 50,70 DHS 786216246

Comprimés pelliculés sécables B/30

Cardensiel® 2,5 mg

6 118001 100859



PPV: 50,70 DHS

Comprimés pelliculés sécables B/30

Cardensiel® 2,5 mg

6 118001 100859



PPV: 50,70 DHS

Comprimés pelliculés sécables B/30

Cardensiel® 2,5 mg

6 118001 100859

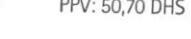


PPV: 50,70 DHS

Comprimés pelliculés sécables B/30

Cardensiel® 2,5 mg

6 118001 100859



Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS